



## SÉMINAIRE

# MANDAT DE PROTECTION FUTURE. TECHNIQUES D'ANTICIPATION, DE GESTION ET DE REPRÉSENTATION. QUEL MODÈLE POUR L'AVENIR ?

**20 mai 2019**

Centre Panthéon - salle 3 - 1e étage

S'INSCRIRE AUPRÈS DE MME CERIANI - PLUS D'INFOS  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](http://ASSAS-UNIVERSITE.FR)

Cycle de conférences « Flexibles notions - La protection des majeurs »

Dans le cadre de ses séminaires autour du thème « **Flexibles notions - La protection des majeurs** », le [Laboratoire de sociologie juridique](#) avec le concours du master 2 Usages sociaux du droit, organise une quatrième séance qui portera sur :

**Mandat de protection future. Techniques d'anticipation, de gestion et de représentation. Quel modèle pour l'avenir ?**

**Direction scientifique :** Dominique Fenouillet et Jean Garrigue

**Organisation administrative :** [Nathalie Ceriani](#)

en présence de :

- > **Jérôme CHARDONAY**, maître de conférences de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas
- > **Nathalie COUZIGOU-SUHAS**, notaire
- > **Pierre CROCO**, professeur de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas



- > **Marie GROSSET**, maître des requêtes, Section du contentieux, Conseil d'Etat
- > **Hervé LECUYER**, professeur de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas
- > **Valéry MONTOURCY**, avocat
- > **Benjamin MORON-PUECH**, maître de conférences de droit privé, Université Paris 2 Panthéon-Assas)
- > **David NOGUERO**, professeur de droit privé